

CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

- 3 septembre 2017 : Meyrié - Festival « Le bruit du marteau »
A ESSAYER Le 9 septembre à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle
- La pêche, c'est comme la pêche aux canards à la vogue, mais avec des livres. Les enfants adorent !
- Livre mystère : on cache les livres dans des grandes enveloppes, on décrit le thème, et les personnes empruntent les ouvrages sans connaître ni le titre ni l'auteur.
- EXPOSITIONS A NIVOLAS : Septembre : Peintures de Christiane Frandon. Bibliothèque de Nivolas-Vermelle.
- 23 septembre 2017 : Châteauvilain : spectacle de Castle Troupe – représentation théâtrale des habitants de Châteauvilain. A la Recherche de la Pierre Aigüe.

Et aussi le Festival Moulinstock : Saint-Victor de Cessieu

Vendredi 28 juillet :

19h10 : Yeast
20h30 : Volo
22h00 : Superbus
23h10 : The Addict
00h30 : The Brand New Men

Samedi 29 Juillet :

14h00 : ouverture du village enfants
18h00 : le 3B
19h20 : Missah et Weedo
20h40 : Le Troittoir d'en Face
22h30 : Tairo
00h20 : Mayor.

Plus d'informations sur :

<http://www.generations-moulinstock.fr>

OUVERTURES DES PORTES

Vendredi / Ouverture : 18h – Fermeture : 2h
Samedi / Ouverture : 14h – Fermeture : 2h

LES ENFANTS AU MOULINSTOCK

L'entrée du festival est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte muni d'un billet.

ATTENTION : un justificatif original sera demandé à l'entrée du festival.

MAIRIE DE

SUCCIEU ISERE

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

ETAIENT PRESENTS : BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure
BOUILLLOT Didier - CLOT Bernard - DUPERRET Christophe - GAGET Patrick
GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne - PERRICHON Marie-Madeleine - VEYET
Richard

EXCUSES : Alain DOUILLET (pouvoir à Didier Bouillot)

ABSENTS : Julia SORLIN, Guillaume VIAL, Cécile FIHMAN

SECRETARE DE SEANCE : BARRAL Baptiste

Election des délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Compte tenu de la population de la commune, le conseil municipal doit désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 24 septembre 2017 en préfecture de l'Isère.

Le scrutin se tient à bulletin secret. Sont élus délégués titulaires :

- Didier Bouillot - 11 voix
- Bernard Clot - 11 voix
- Cécile Fihman - 11 voix

Sont élus délégués suppléants :

- Marie-Madeleine Perrichon - 11 voix
- Patrick Gaget - 11 voix
- Anne-Laure Barral-Joannes - 9 voix pour, deux bulletin blanc

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017

ETAIENT PRESENTS : BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure - BOUILLLOT Didier - CLOT
Bernard - DOUILLET Alain - FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne -
PERRICHON Marie-Madeleine - SORLIN Julia - VEYET Richard - VIAL Guillaume

EXCUSES : Christophe DUPERRET (pouvoir à Corinne Paquier)

SECRETARE DE SEANCE : BARRAL Baptiste

1 - CŒUR DE COMMUNE

Délibération sur le lancement des tranches opérationnelles de la programmation

La première partie de l'étude de programmation a permis de déterminer le montant de l'opération et de solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la CAPI. Tous les dossiers ayant été déposés, le Conseil Municipal décide d'enclencher la deuxième phase de l'étude de programmation prévue dans la mission du Cabinet Initial Consultant.

Il y a deux tranches conditionnelles distinctes, la première concernant la restructuration de la future mairie, la deuxième portant sur le regroupement et l'extension de l'école.

Les tranches conditionnelles ont pour objectif d'affiner le projet et les coûts pour chaque lot afin d'élaborer le cahier des charges pour la consultation de l'architecte et des entreprises. Le coût de cette deuxième phase avait été prévu au budget primitif 2017.
11 votes pour, 3 abstentions.

2 - ECOLE

Point sur la demande d'organisation des temps scolaires à la rentrée 2017

Après la parution du décret ouvrant la possibilité de revenir à la semaine scolaire de quatre jours, une demande conjointe du Conseil d'Ecole et du Conseil Municipal a été adressée à l'Inspection d'Académie. Le conseil départemental de l'éducation nationale chargé d'instruire le dossier devait se tenir le 6 juillet 2017. Sa réponse sera communiquée au plus vite afin de permettre à tous de s'organiser pour la rentrée scolaire.

NB : la réponse favorable est parvenue le 7 juillet, après la tenue de ce conseil municipal. La semaine scolaire sera donc organisée sur quatre jours à partir de la rentrée 2017, selon les horaires suivants : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

3 - FINANCES

Délibération modificative n°1 :

La somme de 6418 € affectée aux crédits ouverts en section d'investissement sur l'opération « matériel divers » est transférée sur le compte 2051. Il s'agit d'une opération purement comptable pour se conformer au code de la comptabilité publique.
Délibération votée à l'unanimité.

4 - VIE ASSOCIATIVE

Délibération d'approbation de la convention de mise à disposition de locaux communaux à l'ASSTF

La dernière convention datait du 22 janvier 1993 et suite à l'évolution des locaux communaux et de l'activité de l'ASSTF il apparaissait nécessaire d'actualiser la convention qui régit l'utilisation de locaux communaux par le club de rugby. Celle-ci a été élaborée en concertation entre la municipalité et les dirigeants du club. Elle recense les droits et obligations de chaque partie pour l'ensemble des locaux mis à disposition du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2021. Le Conseil Municipal autorise la maire à signer cette convention.
13 votes pour, 1 abstention.

5 - QUESTION DIVERSES

Tribunal de Bourgoin-Jallieu.

La municipalité a reçu une lettre de la part du bâtonnier de Bourgoin-Jallieu nous proposant d'émettre un avis sur le maintien d'un Tribunal de Grande Instance à Bourgoin-Jallieu, qui pourrait être remis en cause dans le cadre d'une réforme de la carte judiciaire et d'un regroupement des tribunaux sur un seul site départemental. Après concertation du conseil, celui-ci accordant de manière partagée une importance à la préservation de services publics de proximité, il est proposé de voter une telle délibération.
Votée à l'unanimité.

Grille d'évacuation des eaux pluviales à l'entrée du village

Une grille d'évacuation des eaux pluviales située sur la chaussée à l'entrée du village est bancal et provoque du bruit à chaque passage d'un véhicule dessus, occasionnant une gêne pour le voisinage.

Elle sera refixée correctement par un raccord de fixation afin de faire disparaître cette gêne.

Le prochain Conseil Municipal se réunira le vendredi 8 septembre.

COMMUNIQUES MAIRIE

Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Elle permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez présenter votre certificat de participation à la JDC ou votre certificat d'exemption. Si vous attendez de recevoir votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire. Pour prouver la régularité de votre situation en matière de recensement, vous devez avoir l'attestation remise par la mairie au moment de votre recensement

Les filles et garçons nés en août 2001 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

FERMETURE DU SECRETARIAT :

Le secrétariat sera fermé du lundi 7 août au 26 août inclus. En cas d'urgence, veuillez contacter :

- du 28 juillet au 3 Août : Corinne **PAQUIER** ☎ 06 83 57 57 56
- du 4 août au 10 Août : Anne-Laure **BARRAL-JOANNES** ☎ 06 82 65 12 21
- du 11 août au 18 août : Alain **DOUILLET** ☎ 06 33 98 33 36
- du 19 août au 25 août : Patrick **GAGET** ☎ 06 86 65 76 99
- du 26 août au 1^{er} septembre: Didier **BOUILLOT** ☎ 06 17 35 64 41